Demo Plomberie
8 rue des Artisans
69003 Lyon
04 78 00 00 00 · contact@demo-plomberie.example

Devis DEV-2026-0042

Émis le 6 octobre 2026
Valable jusqu'au 5 novembre 2026

À l’attention de

Mme Claire Martin
12 rue des Lilas
69100 Villeurbanne
claire.martin@example.fr

Début des travaux : sous 2 semaines après la signature du devis, à la demande expresse du client.

Objet : Remplacement chauffe-eau 200 L

Détail des prestations

N°	Désignation	Qté	Unité	P.U. HT	TVA	Total HT
1	Chauffe-eau électrique 200 L Fourniture, cuve stéatite, garantie 5 ans	1	u	1 590,00 €	10 %	1 590,00 €
2	Groupe de sécurité Fourniture et pose, raccordement à l’évacuation	1	u	141,82 €	10 %	141,82 €
3	Pose et mise en service Raccordements hydraulique et électrique, essais	4	h	187,50 €	10 %	750,00 €
4	Dépose de l’ancien appareil Vidange, déconnexion, évacuation en décharge	1	u	100,00 €	10 %	100,00 €

TVA 10 % sur 2 581,82 €	258,18 €
Total HT	2 581,82 €
Total TVA	258,18 €
Total TTC	**2 840,00 €**

Conditions de paiement

Acompte de 30 % du montant TTC, soit 852,00 €, exigible à l’expiration du délai légal de sept jours rappelé ci-dessous.
Solde de 1 988,00 € TTC, payable à la fin des travaux, à réception de la facture, et au plus tôt à l’expiration du délai légal de sept jours rappelé ci-dessous.
Moyens de paiement acceptés : virement, chèque.

Mentions

- Devis gratuit.
- Assurance professionnelle : Assurances Exemple (fictive), 1 rue de l’Exemple, 75000 Paris (adresse fictive). Contrat n° DEC-0000000. Couverture géographique : France métropolitaine. Activités couvertes : Plomberie, Chauffage, Installation sanitaire. Période de validité : du 1 janvier 2026 au 31 décembre 2026.
- Contrat conclu hors établissement : vous disposez d’un délai de quatorze jours pour exercer votre droit de rétractation, à compter de la signature du présent devis. Le formulaire de rétractation figure en annexe. Si vous avez demandé que les travaux commencent pendant ce délai, vous paierez, en cas de rétractation, un montant proportionné aux travaux réalisés, et vous perdrez votre droit de rétractation une fois les travaux entièrement exécutés.
- Conformément à l’article L221-10 du Code de la consommation, le professionnel ne peut recevoir aucun paiement ni aucune contrepartie, sous quelque forme que ce soit, avant l’expiration d’un délai de sept jours à compter de la signature du présent devis. Ce délai ne compte pas le jour de la signature ; s’il expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu’à la fin du premier jour suivant qui n’est ni un samedi, ni un dimanche, ni un jour férié ou chômé.
- Par dérogation à l’article L214-1 du Code de la consommation, les sommes versées d’avance sont des acomptes et non des arrhes.
- En cas de litige, vous pouvez recourir gratuitement au médiateur de la consommation : CM2C, https://www.cm2c.net.

Pour l’entreprise

Pour le client

Je soussigné(e)..... certifie, que les travaux réalisés concernent des locaux à usage d’habitation achevés depuis plus de deux ans et qu’ils n’auront pas pour effet, sur une période de deux ans au plus, de concourir à la production d’un immeuble neuf au sens du 2° du 2 du I de l’article 257 du CGI, ni d’entraîner une augmentation de la surface de plancher des locaux existants supérieure à 10 %.

Je demande expressément que les travaux commencent avant la fin de mon délai de rétractation de quatorze jours. Je reconnais que je perdrai mon droit de rétractation une fois les travaux entièrement exécutés. Si je me rétracte avant, je paierai un montant proportionné aux travaux réalisés jusqu’à ce que j’informe l’entreprise de ma rétractation.

Bon pour accord — date et signature

Formulaire de rétractation

À compléter et renvoyer uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat, dans les quatorze jours suivant sa signature.

À l’attention de Demo Plomberie

8 rue des Artisans
69003 Lyon
contact@demo-plomberie.example

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat correspondant au devis DEV-2026-0042.

Nom du client :

Adresse :

Date :

Signature :